



COMPRENDRE L'ASSURANCE VIE ENTIÈRE AVEC PARTICIPATION

QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE VIE ENTIÈRE AVEC PARTICIPATION?

L'assurance vie entière avec participation prévoit :

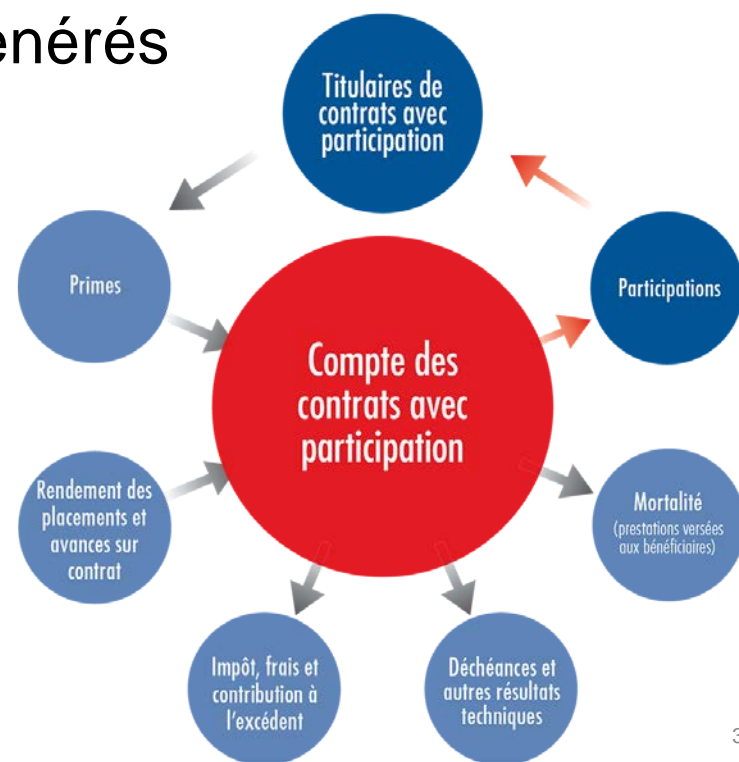
- des primes, des valeurs de rachat et une prestation de décès garanties*
- un placement simple et sans tracas stable offrant une croissance avec avantages fiscaux
- la possibilité de percevoir des participations

(la participation aux bénéfices distribuables du compte des contrats avec participation)

* Les valeurs garanties sont déterminées en fonction d'hypothèses conservatrices à l'égard du rendement de placement, de la mortalité et des dépenses.

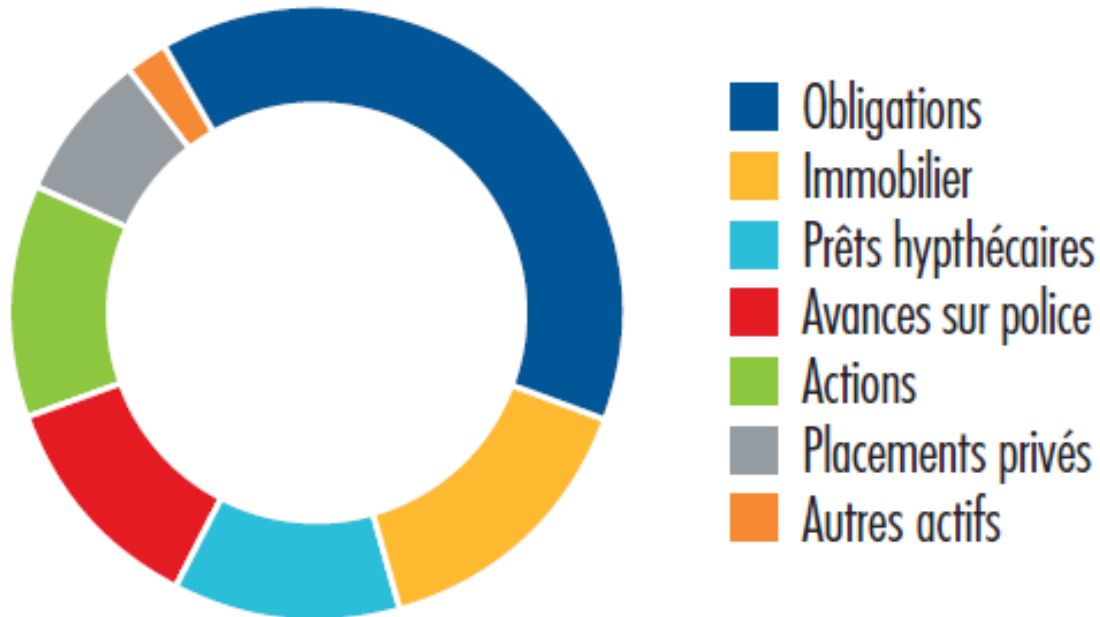
QUEL EST LE MOUVEMENT DU COMPTE DES CONTRATS AVEC PARTICIPATION?

- Les primes supérieures au montant exigé pour payer les garanties courantes et les frais sont investies
- Des revenus de placement sont générés
 - L'actif investi est géré dans le but de :
 1. satisfaire les garanties du produit
 2. générer un revenu à long terme pour les participations subséquentes
 3. réduire la volatilité des changements



COMMENT LES PRIMES AU TITRE DU COMPTE DE PARTICIPATION SONT-ELLES INVESTIES?

Composition de l'actif du compte de participation



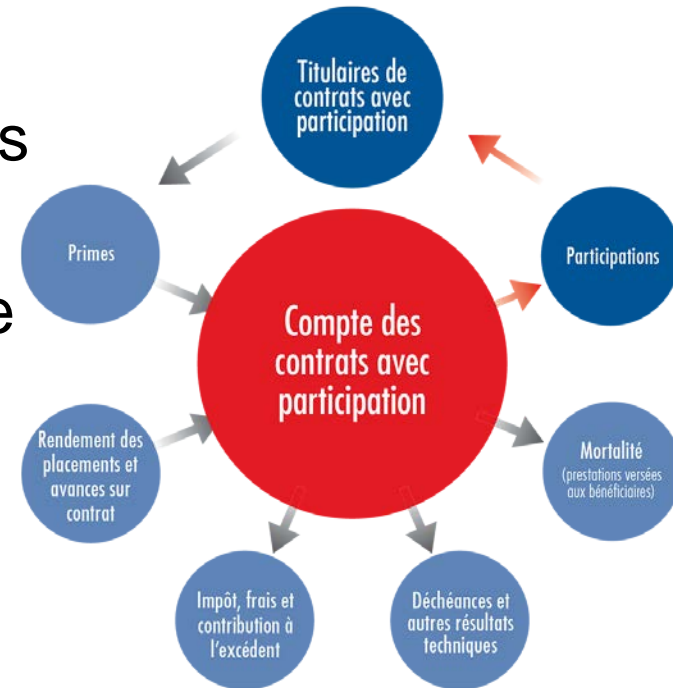
QUEL EST LE MOUVEMENT DU COMPTE DES CONTRATS AVEC PARTICIPATION?

- Versements des participations
possibilité de 5 modes d'affectation des participations qui peuvent être utilisées de l'une des façons suivantes :
 - réduire votre prime, ou
 - augmenter la valeur de rachat et la prestation de décès
- Réclamations (mortalité)
prestations de décès versées aux bénéficiaires
- Dépenses
avances sur contrat et contrats en déchéance
- Avances sur contrat
- Impôts



COMMENT DÉTERMINE-T-ON LES PARTICIPATIONS?

- Revenus de placement
- Résultats techniques des réclamations (mortalité)
- Résultats techniques de la déchéance
- Avances sur contrat
- Impôts et dépenses



Le rendement des placements et les résultats techniques des réclamations constituent les composantes les plus importantes

VERSEMENT DES PARTICIPATIONS

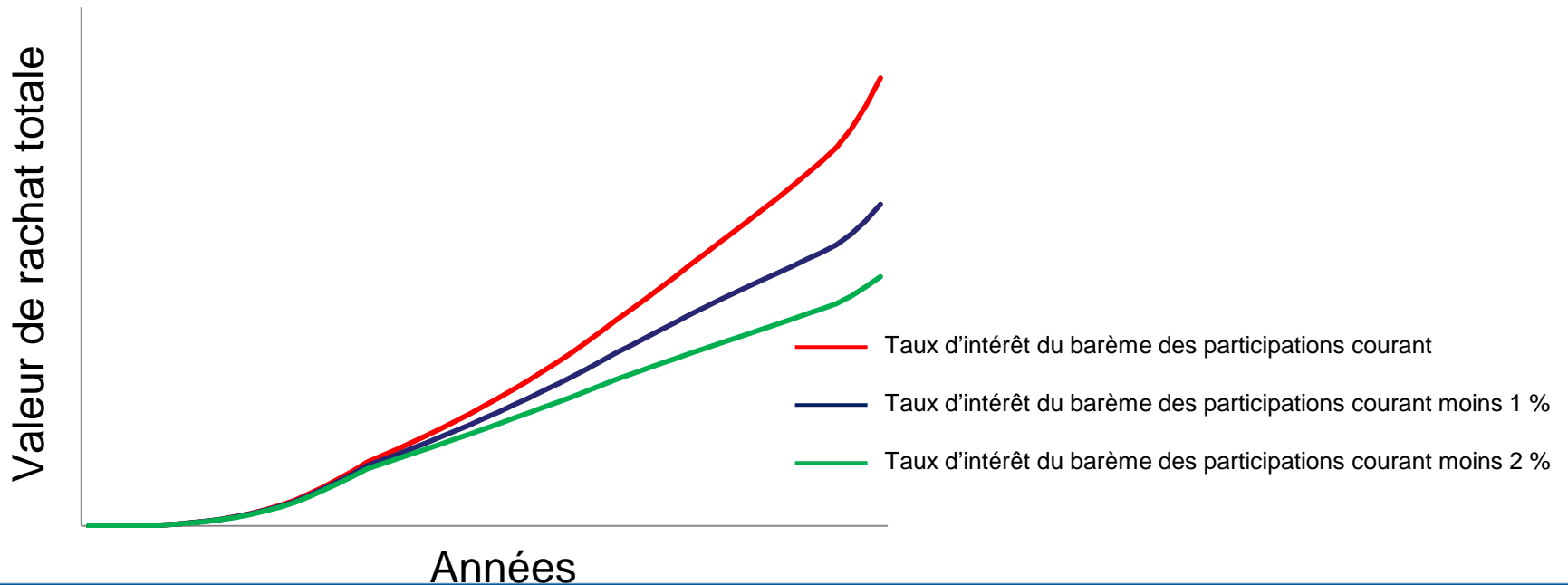
Chaque année, l'Assurance vie Équitable a attribué des participations depuis qu'elle offre son produit d'assurance vie entière avec participation, en 1936.

Les participations NE sont PAS garanties, mais ne seront cependant jamais négatives.

COMMENT LES PARTICIPATIONS INFLUENT-ELLES SUR UN CONTRAT?

Mode d'affectation des participations - Bonifications d'assurance libérée

Une modification apportée au barème des participations influence la croissance et la valeur de rachat.



COMMENT LES PARTICIPATIONS INFLUENT-ELLES SUR UN CONTRAT?

Mode d'affectation des participations - Protection accrue

Une modification apportée au barème des participations influence la croissance et la valeur de rachat.



VALEUR DE RACHAT

- Le contrat comprend les deux composantes :
 - les valeurs de rachat garanties
 - les valeurs de rachat non garanties
- Les valeurs de rachat garanties sont déterminées en utilisant des hypothèses conservatrices à long terme
- Croissance avec avantages fiscaux
- Accès au comptant
(pourrait entraîner des conséquences fiscales)

POURQUOI CHOISIR L'ASSURANCE VIE ÉQUITABLE?

- Les titulaires de contrat d'assurance vie entière avec participation ont la possibilité de se partager les bénéfices du compte des contrats avec participation.
- Nous agissons dans l'intérêt véritable de nos titulaires de contrat.
- En tant que mutuelle, nous ne sommes pas motivés par la pression d'actionnaires reliée aux résultats trimestriels.
- Notre objectif vise à assurer la croissance à long terme prudente, la continuité et la stabilité.
- Choix entre deux types de régime d'assurance vie entière avec participation pour atteindre vos objectifs à court ou long terme.

Pour de plus amples renseignements sur l'assurance vie entière avec participation de l'Équitable, veuillez visiter notre site Web au www.equitable.ca/fr

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette présentation a été donnée par une conseillère ou un conseiller indépendant qui offre les produits de l'Équitable et d'autres compagnies d'assurance. Celle-ci a été créée à titre informatif seulement. Les renseignements qu'elle contient ne constituent pas un avis financier, juridique, comptable, fiscal ou autre avis professionnel.

L'Assurance vie Équitable déploie tous les efforts requis pour assurer l'exactitude de cette présentation. Par contre, cette exactitude n'est pas garantie. Si les renseignements présentés ici diffèrent de ceux contenus dans toute police de l'Assurance vie Équitable, les modalités de la police prévalent dans tous les cas.

Les participations ne sont pas garanties. Elles sont sous réserve de modifications et varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques la mortalité, des dépenses, de la déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats du bloc de contrats avec participation. Les diminutions au barème des participations n'affectent pas le montant de la prime garantie, des valeurs de rachat garanties ou de la prestation de décès garantie. Une copie de la politique relative aux participations de l'Équitable et de la politique relative à la gestion du compte des contrats avec participation est mise à votre disposition sur notre site Web au www.equitable.ca/fr.

^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Toute reproduction ou redistribution de cette présentation, en tout ou en partie, sans l'autorisation de l'Équitable, est strictement interdite. © L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada, 2018. Tous droits réservés.

Juillet 2018 ¹²